

# COMITÉ DE SUIVI DES RESTRUCTURATIONS DE NANTES ET REZE

du 19 novembre 2015

## Compte-rendu



02 40 20 76 56

e-mail : fo.dr44@dgfip.finances.gouv.fr

### LES DISCUSSIONS



Ce Comité de suivi des restructurations de Nantes et Rezé était le second, un premier ayant eu lieu le 17 septembre 2015.

Ce Comité a pour objectif de faire le point sur les restructurations de Nantes et de Rezé.

**FO** s'est étonné de l'absence du collègue en charge de "la veille et des remontées des difficultés ressenties par les agents" : il a finalement pu nous rejoindre en séance.

La saisine de la "Veille" doit venir après une première intervention pour faire part de ses interrogations (responsable hiérarchique, BILI, etc).

Si la réponse apportée est insatisfaisante, il y a alors lieu de saisir ce référent.

Un bureau devrait être mis à sa disposition très prochainement à Cambronne (Audubon). **FO** a insisté sur l'aspect de la confidentialité, chère à nos collègues.

Un point est fait sur la situation particulière de deux collègues qui avaient été évoqués en CAP. La direction avait alors demandé un temps de réflexion. Finalement il a été possible de leur donner satisfaction.

Après les CAP locales relatives aux affectations des agents concernés par une restructuration, nous sommes entrés désormais dans le vif du sujet : réunions des équipes, division des secteurs, répartition des agents dans les bureaux, etc...

**RAPPEL** : la DRFiP44 a défini un schéma commun à chaque futur site :

1. réunion équipe collective,
2. entretien individuels
3. restitution en équipe

Unanimement, les syndicats évoquent les nombreuses difficultés qui leur sont remontées pour un futur site.

*Problème de communication ou de positionnement ?*

La Direction confirme bien qu'il doit exister une marge de manœuvre dans les discussions avec la hiérarchie dans le cadre de l'organisation arrêtée par la DRFiP44. Personne n'a à y gagner d'adopter une attitude rigide !

Du coup, pour être en mesure de répondre aux interrogations des collègues, les représentants syndicaux demandent à être informés de l'avancement des dispositions prises par chaque responsable de site (notamment des entretiens collectifs et individuels).

**FO** insiste pour avoir un point dès le CTL du 24 novembre 2015.

Les difficultés des autres structures (SIE et PCE) sont également abordées.

Sur l'informatique, les syndicats font part des questions des collègues : c'est un sujet qui inquiète aussi. La responsable de BILI nous indique travailler de concert et très régulièrement avec la DISI et les référents métiers.

Un calendrier des déménagements se met en place.

### LES DÉCISIONS

- Point d'étape des restructurations à chaque CTL, avec présence, si possible de Monsieur *Veille Sociale*,
- Prochain comité de suivi : fin février/début mars 2016,
- Premier bilan en septembre 2016

Bien entendu, en cas d'urgence il est toujours possible d'interroger la Direction.

C'est pourquoi nous vous proposons au verso, une fiche qui vous permettra de saisir rapidement sur les difficultés que vous rencontrez ou simplement votre ressenti, **FO** étant vous le savez, très attaché aux RPS (risques psycho-sociaux).



### Information sur St-Nazaire et Montoir

Sur notre site, une autre fiche pour St-Nazaire et Montoir.

Ici le [tract](#) de intersyndicale sur la commission immobilière de St-Nazaire et Montoir.



**Fiche d'expression à disposition de  
l'ensemble des agents concernés par  
les RESTRUCTURATIONS  
de NANTES et REZÉ.**

Prénom et nom de l'agent :: .....

Affectation actuelle : .....

Future affectation : .....

Difficultés rencontrées (en indiquant si c'est un ressenti personnel ou collectif et en adressant d'éventuels justificatifs) :

Fiche à adresser à **FO** DGFIP 44 Quai de Versailles Nantes

C'est en étant informés au mieux que nous pouvons au mieux défendre l'intérêt de l'ensemble des agents.  
Bien entendu, quand nous évoquons les difficultés qui nous sont remontées auprès de la DRFiP44,  
l'anonymat des personnes qui se sont exprimées, est strictement respecté.